

My Government believes that the price of oil in Canada must be based upon Canadian conditions and circumstances, and not upon the vagaries of a turbulent and unpredictable world market. We need a made in Canada price. A new blended price will therefore be established, which will progressively incorporate the costs of the Oil Import Compensation Program, while at the same time maintaining a single national price for consumers. The blended price will reflect the right of producing provinces and corporations to a fair return for their resources and their investment.

Discussions have already begun with the governments of the producing provinces and will be vigorously pursued toward an agreement consistent with my Government's energy policy commitment, as endorsed by the people of Canada. My Ministers do not intend to impose an 18¢ increase in the excise tax on transportation fuels, and the made in Canada price will result in a lower price to consumers than the one proposed in the budget of the previous administration.

A Petroleum Price Auditing Agency will be established to investigate and report to the government and people of Canada on oil company costs, profits, capital expenditures, and levels of Canadian ownership.

In spite of Canada's large energy resources, which put this country in the extremely favourable position of being a major energy exporter, we remain partially dependent upon imported oil. My Government is determined to reduce that dependence by promoting conservation and by stimulating the production of new domestic energy supplies.

To improve conservation of oil and gasoline in transportation, you will be asked to approve legislation setting mandatory fuel efficiency standards for automobiles. Measures will also be introduced to encourage higher standards of home insulation, and the existing home insulation program will be improved.

In co-operation with provincial governments, other steps will be taken to encourage more rapid substitution from oil to other energy sources in order to substantially reduce the significance of oil in meeting our energy needs. Policies will be introduced to encourage consumers to switch from oil to natural gas or electricity for home heating. My Government equally favors the earliest possible construction of a natural gas pipeline to Quebec City and the Maritime Provinces, and awaits with interest the report of the National Energy Board on this project.

Petro-Canada will be maintained and expanded as an instrument of public policy. My Government has already increased the budget of the Corporation by \$80 million this year, and our national oil company will also receive a renewed mandate

facteur de croissance et de prospérité pour toutes les régions du Canada.

Mon gouvernement est d'avis qu'il faut fixer le prix du pétrole en fonction des conditions et du contexte propres au marché canadien, plutôt que de le soumettre aux caprices d'un marché mondial instable et imprévisible. Ce prix doit être «fait au Canada». Le nouveau prix pondéré qui sera fixé incorporera progressivement les coûts du Programme d'indemnisation des importateurs de pétrole et permettra de maintenir au pays un prix unique pour tous les consommateurs. Ce prix tiendra compte du droit des provinces et des sociétés productrices de tirer un juste revenu de leurs ressources et de leurs investissements.

Le gouvernement a déjà entamé des discussions avec les provinces productrices, et il poursuivra vigoureusement le dialogue afin d'en arriver à un accord conforme à l'engagement qu'il a pris dans ce domaine auprès de la population canadienne. Mon gouvernement n'a pas l'intention de hausser de 18 c. la taxe d'accise sur les carburants utilisés pour le transport, et le prix «fait au Canada» que paieront les consommateurs sera inférieur à celui que proposait le budget du gouvernement précédent.

Le gouvernement mettra sur pied une Agence de surveillance des prix du pétrole qui aura pour mandat de faire enquête et d'informer le gouvernement et les citoyens canadiens sur les coûts, les bénéfices, les immobilisations et le niveau de propriété canadiennes des sociétés pétrolières.

Malgré l'abondance de ses ressources énergétiques qui lui donnent l'immense avantage d'être l'un des principaux exportateurs d'énergie, le Canada doit encore importer une partie de son pétrole. Mon gouvernement est résolu à réduire cette dépendance en encourageant les économies d'énergie et en favorisant la diversification des sources d'énergie au pays.

Afin d'accroître les économies de pétrole et d'essence dans le secteur des transports, vous serez invités à approuver une mesure législative établissant des normes de consommation pour les automobiles. On vous soumettra également des mesures visant à encourager l'adoption de normes plus élevées pour l'isolation des maisons et à améliorer le programme actuel en ce domaine.

D'autres mesures seront prises, de concert avec les provinces, afin d'accélérer la diversification de nos sources d'énergie, et de réduire sensiblement l'importance du pétrole dans la satisfaction de nos besoins énergétiques. Mon gouvernement encouragera de façon concrète les consommateurs à abandonner le pétrole au profit du gaz naturel ou de l'électricité pour chauffer leur maison. Il favorisera aussi la construction, dans les plus brefs délais, d'un gazoduc pour desservir Québec et les Maritimes, et il attend avec impatience le rapport de l'Office national de l'énergie sur ce projet.

Mon gouvernement compte préserver Petro-Canada et même accroître son rôle d'instrument au service de l'intérêt public. Il a déjà augmenté de 80 millions de dollars le budget de cette société pour l'année en cours, et il lui confiera un